

Terrains de sport synthétiques, vrais gazons maudits ou victimes d'un lobby?

Les terrains de sport synthétiques font polémique aux Pays-Bas, où ils sont soupçonnés de provoquer des cancers. À ce stade, la Belgique évite quant à elle de crier au loup, et se montre plutôt attentive.

ARTHUR SENTE

Nos voisins néerlandais se questionnent très sérieusement sur les risques liés à l'utilisation de terrains synthétiques dans le sport, et tentent d'évaluer la probabilité d'un lien entre ce type de surfaces et un certain nombre de cas avérés de cancers (voir encadré). Sur le banc des accusés, on retrouve les granules en caoutchouc produites à partir de pneus recyclés qui sont utilisés pour lester le gazon et lui donner sa texture. Le débat n'a en fait rien de vraiment neuf, et ressurgit cycliquement depuis plusieurs années, notamment aux États-Unis et au Canada. Malgré la réalisation de plusieurs études sur le sujet, force est de constater que la communauté scientifique reste divisée sur la question. De son côté, le toxicologue de l'UCL Alfred Bernard rappelle que le caoutchouc, bien qu'il puisse comporter un risque pour les personnes impliquées dans sa phase de fabrication, n'est pas supposé être cancérigène à l'état fini. Autre argument: les sportifs, de par leur activité, sont en première ligne des personnes qui risquent de développer des cancers, car ils hyperventilent. Or, en milieu urbain, 30% des particules fines présentes dans l'air peuvent être composées de caoutchouc à cause de l'usure des pneus. De quoi potentiellement biaiser les conclusions néerlandaise? «Je suis assez sceptique sur un lien de causalité entre ces billes et les risques de cancer, car vous avez bien d'autres facteurs de risque qui prédominent en terme d'exposition», affirme-t-il.

Flegme belge

Visiblement, les angoisses qui animent nos voisins outre-Moerdijk ne sont pas les nôtres, ou en tout cas à bien moindre mesure. «Nous suivons ce sujet de très près, il n'y a donc pas de raison de paniquer», garantit-on du côté de la ministre de la Santé Maggie De Block. En attendant le résultat d'une étude menée conjointement par la Fifa et l'Agence européenne des produits chimiques (Echa), attendue pour février 2017, on ne veut pas prendre de décision à la hussarde. «S'il devait toutefois ressortir de

l'étude menée par l'Echa que l'utilisation de ces granules de caoutchouc représente un risque

pour la santé, les règles seront alors renforcées.» Le flegme est également de mise à l'Union belge de football, comme l'explique son porte-parole Pierre Cornet: «Avant de prendre position à notre niveau, il faut des faits qui soient avérés, ce qui, à ma connaissance, n'est pas encore le cas à l'heure actuelle». Saint-Trond, seul club de Division 1 à utiliser un terrain synthétique, cherche quant à lui à rassurer: «Le club travaille en collaboration avec une entreprise d'Allemagne où la législation et les normes de qualité sont très strictes.» Et pour le hockey, qui ne se pratique que sur terrain synthétique? Pour l'Association royale belge (ARBH), il n'y a pas de raison de s'en faire, puisqu'à quelques exceptions près, les terrains de hockey reposent sur d'autres technologies comme les surfaces sablées et mouillées, technologies qui n'utilisent pas les fameux granules tant décriés.

Quid des alternatives?

Chez les professionnels du milieu, la lassitude commence néanmoins à se faire ressentir. Pour Jean Willems, directeur du fabricant Domo Sports Grass, le débat est constamment réalimenté par une concurrence venue d'outre-Atlantique. «Chaque année, aux États-Unis, il y a des gens venant d'un certain lobby, qui font des produits concurrentiels, comme le thermoplastique ou l'EPDM, qui poussent un petit peu pour rendre ce produit dangereux», explique-t-il. «Mais ils ne montrent jamais d'études.» Reste que des alternatives à ces granules de caoutchouc mal-aimées existent, comme par exemple celle à base de liège, une solution complètement naturelle. Évidemment, ce genre de technologie haut de gamme se paie cher. Mais on assure dans le milieu que la demande pour ce type de produit ne fait que croître.

30%

Les molécules de caoutchouc, décriées dans cette affaire pour être à l'origine de cancers, composeraient déjà 30% des particules fines présentes dans l'air d'une ville comme Bruxelles.

PAYS-BAS

PELOUSES INTERDITES DANS DES DIZAINES DE CLUBS

La psychose à propos des pelouses artificielles gagne du terrain aux Pays-Bas. Outre l'Ajax d'Amsterdam qui va remplacer le revêtement de quatre de ses stades, quelque **80 clubs de foot** ont déjà pris les devants ces dernières semaines pour éviter tout contact de leurs sportifs avec ces pelouses faites de granules de caoutchouc issus du recyclage de vieux pneus.

Propres à faire monter d'un cran la tension, de soi-disant nouvelles révélations relayées par la chaîne de télévision publique NOS, attesteraient du **caractère cancérigène** de ces granules de caoutchouc. Ces conclusions sont basées sur des analyses effectuées à l'occasion d'une enquête toujours en cours menée par deux fédérations néerlandaises de fabricants de pneus (Vaco et Recybem).

Une information de même teneur, mais moins étayée, avait déjà provoqué voici deux semaines un vent de panique ayant donné illico lieu aux mesures des clubs. Reste que cette fois-ci, **les fabricants s'inscrivent en faux** des informations publiées. «La teneur et le dosage des substances trouvées dans les granules analysés sont conformes aux attentes. Ces taux de concentration sont connus depuis des années», s'insurgent les professionnels dans un communiqué.

De plus, la chaîne de télévision NOS se serait référée aux normes en vigueur pour les objets destinés aux consommateurs. En l'occurrence, étant des produits à composants mélangés pour une utilisation à grande échelle, les pelouses synthétiques relèveraient d'autres critères moins drastiques. Les Pays-Bas comptent quelques **2.000 terrains de football** dont la pelouse est faite de granules en caoutchouc.

DIDIER BURG, À AMSTERDAM